



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mercredi 24 août 2005

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Étude : Les priorités de la négociation collective, 1999 à 2001	2
Emploi dans le secteur public, deuxième trimestre de 2005	2
Ventes de gaz naturel, juin 2005	3

Nouveaux produits	4
--------------------------	----------

L'emploi et le revenu en perspective

Numéro en ligne d'août 2005

L'article intitulé «Les priorités de la négociation collective», qui paraît aujourd'hui dans l'édition en ligne d'août 2005 de *L'emploi et le revenu en perspective*, examine certaines des dispositions moins connues des conventions collectives signées en 2001. Cet article est accompagné d'une fiche annuelle faisant le point sur la syndicalisation. Ce numéro comporte aussi une nouvelle fiche sur la construction résidentielle, la composante qui a été à l'origine de la majeure partie de la croissance qu'a connue l'industrie de la construction au cours des dernières années. Une série de 16 graphiques illustrent les diverses facettes de cette industrie et son importance dans l'économie.

Le numéro en ligne d'août 2005 de *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 6, n° 8 (75-001-XIF, 6 \$ / 52 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Henry Pold au (613) 951-4608 (henry.pold@statcan.ca), Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail.



Étude : Les priorités de la négociation collective 1999 à 2001

Les grandes priorités des conventions collectives ont changé au fil du temps en fonction du climat socioéconomique et des pratiques d'entreprises qui règnent au pays, d'après une nouvelle étude.

Les revendications grandissantes en matière de santé et de sécurité en milieu de travail, ainsi que de justice et d'équité, ont donné plus de pertinence aux dispositions qui traitent de ces questions dans les conventions collectives.

Parallèlement, les clauses d'indexation au coût de la vie sont devenues beaucoup moins populaires ces dernières années, caractérisées par une faible inflation, qu'au début des années 1980, période où l'inflation atteignait ou dépassait la barre des 10 %.

D'après cette étude, les dispositions de négociation collective les plus courantes en 2001, c'est-à-dire celles qui étaient stipulées dans plus de 80 % des ententes, sont celles concernant la santé et la sécurité au travail ainsi que la sécurité d'emploi. Par contre, les clauses d'indexation au coût de la vie étaient les moins courantes car elles n'étaient stipulées que dans 43 % des conventions collectives.

Le taux de présence élevé des dispositions de santé n'est pas surprenant étant donné la prise de conscience accrue de la nécessité de réduire les maladies et accidents professionnels, le stress et d'autres dangers. La fréquence des dispositions de sécurité d'emploi est également compréhensible, notamment à la suite de l'effondrement du secteur de la technologie de pointe qui a immédiatement suivi l'essor connu en l'an 2000, et de la hausse du taux de chômage qui en a résulté en 2001.

D'autres dispositions populaires, stipulées dans plus de 60 % des conventions collectives, portaient essentiellement sur l'équité salariale et l'équité en matière d'emploi ainsi que sur les études et la formation, cette dernière disposition étant liée à l'évolution rapide de la technologie et à l'intensification de la concurrence économique.

En outre, l'évolution des pratiques d'entreprises et la concurrence accrue semblent aussi accentuer l'attrait des dispositions concernant la sous-traitance, les restructurations, et la participation des employés à la prise des décisions.

Si les dispositions concernant la santé et la sécurité au travail ainsi que la sécurité d'emploi étaient les dispositions les plus courantes dans tous les principaux groupes d'industries, certaines différences importantes étaient évidentes.

La probabilité que l'une ou l'autre des dispositions de négociation soit stipulée dans les ententes de deux secteurs fortement syndicalisés, l'éducation et la santé, ainsi que le transport, les communications et les services publics, était généralement beaucoup plus élevée. Par contre, cette probabilité était généralement plus faible dans l'industrie de la construction.

Les dispositions relatives à l'équité en matière d'emploi et à l'équité salariale étaient plus susceptibles qu'en moyenne d'être stipulées dans les ententes conclues dans les secteurs très syndicalisés que sont celui du transport, des communications et des services publics, et celui de l'éducation et de la santé. Les dispositions concernant les études et la formation étaient aussi souvent stipulées dans les ententes du secteur de l'éducation et de la santé, où le recyclage en vue d'apprendre de nouvelles méthodes et techniques est essentiel.

Quel que soit le nombre de dispositions stipulées dans une entente, environ 80 % des répondants ont qualifié leurs relations patronales-syndicales de bonnes, 20 % ont dit qu'elles étaient passables et pratiquement aucun ne les a qualifiées de mauvaises.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2615.

L'article intitulé «Les priorités de la négociation collective» figure dans le numéro en ligne d'août 2005 de *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 6, n° 8 (75-001-XIF, 6 \$ / 52 \$) qui est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Lahouaria Yssaad au (613) 951-0627 (lahouaria.yssaad@statcan.ca), Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. ■

Emploi dans le secteur public

Deuxième trimestre de 2005 (données provisoires)

L'emploi dans le secteur public au Canada, qui comprend les trois niveaux de l'administration publique générale, les commissions scolaires, les collèges, les universités, les institutions de santé et de services sociaux et les entreprises publiques, a franchi la barre des trois millions d'employés pour la première fois en près de neuf ans au cours du deuxième trimestre.

On comptait en moyenne, entre avril et juin, un peu plus de 3,0 millions d'employés dans le secteur public, soit le niveau le plus élevé depuis le quatrième trimestre de 1994. Le secteur public a atteint un creux au cours du

troisième trimestre de 1999, ayant affiché une moyenne d'un peu moins de 2,7 millions d'employés.

Depuis lors, l'emploi dans le secteur public a augmenté à un rythme croissant. Il semble toutefois montrer récemment des signes d'essoufflement. En 2003, l'emploi a progressé en moyenne de 2,2 %. Toutefois, la croissance n'a été que de 0,9 % en 2004.

L'emploi au cours du deuxième trimestre de la présente année a atteint un niveau supérieur de 0,8 % à celui du deuxième trimestre de 2004.

L'administration publique générale fédérale comptait en moyenne 373 728 employés au deuxième trimestre, soit une augmentation de 0,6 % par rapport au même trimestre en 2004. Dans le cas des administrations publiques générales provinciales et territoriales, le nombre d'employés s'est maintenu à un peu moins de 351 000.

Les trois niveaux de l'administration publique générale (fédéral, provincial-territorial et local) totalisaient 36 % de l'emploi du secteur public. Les institutions vouées à l'enseignement (les commissions scolaires, les collèges et les universités) représentaient 30 % de l'emploi, les institutions de santé et de services sociaux, 25 %, et les entreprises publiques, 9 %.

Nota : Le secteur public englobe toutes les entités économiques sous le contrôle d'un gouvernement. Il comprend les ministères, les agences, les fonds à vocation spécifique et les organismes, les institutions publiques vouées à l'enseignement, les services de santé et les services sociaux des trois paliers de gouvernement (fédéral, provincial-territorial et local), de même que leurs sociétés d'État.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 183-0002 et 183-0004.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 1713 et 1728.

Il est maintenant possible d'obtenir les estimations de l'emploi et du total des salaires et des traitements dans le secteur public pour le deuxième trimestre de 2005. Des révisions ont été apportées aux données du premier trimestre.

Il est également possible de consulter en ligne un tableau de données sur l'emploi dans le secteur public dans le module *Le Canada en statistiques* de notre site Web.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir des données, communiquez avec Joanne Rice au (613) 951-0767 (joanne.rice@statcan.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la

qualité des données, communiquez avec Kim Balson au (613) 951-4855 (kimberly.balson@statcan.ca), Division des institutions publiques. ■

Ventes de gaz naturel

Juin 2005 (données provisoires)

Les ventes de gaz naturel ont totalisé 3 777 millions de mètres cubes en juin, en baisse de 3,3 % comparativement à juin 2004. Des ventes plus élevées au secteur résidentiel (+1,3%) et au secteur commercial (+0,8 %) ont été contrebalancées par des volumes de ventes plus faibles (-4,7 %) au secteur industriel (y compris les ventes directes).

Les ventes cumulatives jusqu'à la fin de juin ont connu un recul de 0,3 % comparativement à la même période en 2004. Les secteurs résidentiel (+1,1 %) et commercial (-1,3 %) ont affiché des variations qui se sont neutralisées, alors que les ventes au secteur industriel (y compris les ventes directes) ont enregistré une légère baisse de 0,5 % de janvier à juin.

Ventes de gaz naturel

	Juin 2005 ^P	Juin 2004	Juin 2004 à juin 2005
en milliers de mètres cubes			
			var. en %
Ventes totales	3 776 855	3 905 830	-3,3
Résidentielles	526 347	519 342	1,3
Commerciales	431 288	428 048	0,8
Industrielles	1 325 028	1 367 817	-4,7
Directes	1 494 192	1 590 623	-9,5
données cumulatives			
	2005 ^P	2004	2004 à 2005
en milliers de mètres cubes			
			var. en %
Ventes totales	39 988 886	39 592 949	-0,3
Résidentielles	10 863 022	10 749 439	1,1
Commerciales	7 759 474	7 864 830	-1,3
Industrielles	9 828 906	9 792 652	0,4
Directes	11 537 484	11 686 118	-0,5

^P Données provisoires.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2149.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (energ@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Nouveaux produits

Bulletin de service : Transport terrestre et maritime,
vol. 21, n^o 2
Numéro au catalogue : 50-002-XIF (11 \$).

L'emploi et le revenu en perspective, août 2005,
vol. 6, n^o 8
Numéro au catalogue : 75-001-XIF (6 \$/52 \$).

**Fichier des particuliers (fichier plat ASCII),
recensement de 2001 (fichiers de microdonnées
à grande diffusion) (révisé)**
Numéro au catalogue : 95M0016XCB (1 000\$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette et -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1 800 267-6677**

Pour les autres pays, composez le : **1 613 951-7277**

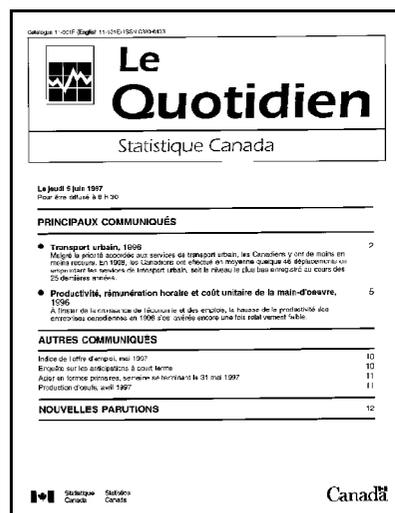
Pour envoyer votre commande par télécopieur,
composez le : **1 877 287-4369**

Pour un changement d'adresse ou pour connaître
l'état de votre compte, composez le : **1 800 700-1033**

Pour commander par la poste, écrivez à : Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.